

Objectifs

- Identifier et analyser les risques liés à l'intervention
- Déterminer les mesures de prévention en fonction des risques identifiés
- Rédiger un plan de prévention conforme au décret du 20 février 1992

Prérequis

Aucun

Effectif

Jusqu'à 10 stagiaires

Pédagogie

- Exposé, débat
- Etude de cas concrets, jeux de rôle, mise en situation
- Exercices
- Remise d'un document stagiaire

Evaluation

Formation évaluée en contrôle continu
Utilisation de documents internes

Programme

7 heures

Introduction à la prévention

- Définitions (danger, risque, accident...)
- Origines et conséquences des accidents
- Statistiques sur les accidents

Rappel fondamentaux de réglementation

- Les 9 principes de prévention
- Le document unique, analyse de risque et modes opératoires
- Rédiger un compte rendu et réfléchir à l'affichage

Le Plan de Prévention

- Amorcer le plan d'action et son suivi
- Retour d'expériences sur les documents existants dans l'entreprise
- Objectifs du plan de prévention
- Champ d'application (applicable, non applicable)
- Le rôle de l'entreprise utilisatrice et extérieure
- Les relations entre les différents acteurs internes et externes
- Les différentes étapes dans son élaboration (appel d'offre, inspection commune, réunion de coordination...)
- Contenu minimum du PdP
- La mise en œuvre du PdP sur le terrain
- Le permis de travail
- Rédiger un compte rendu et réfléchir à l'affichage

Aspect responsabilités

- La délégation de pouvoir
- La mise à jour du PdP
- Notions de responsabilité humaine et pénale

Les autres plans de prévention

- Le plan général de coordination de sécurité et de protection de la santé (PGCSPS, décret du 26/12/1994)
- Le protocole de sécurité (Arrêté du 26/04/1996)

FORMATON PLAN DE PREVENTION (PdP)

Délivrance	Les + de la formation	Formations complémentaires
Chaque stagiaire recevra à l'issue de la formation une attestation de formation	Formateur ayant une forte expérience du terrain Nombreux exercices pratiques Utilisation des retours d'expérience d'entreprises	<ul style="list-style-type: none"> ○ Perfectionnement à l'analyse des accidents

Renseignements et inscription : Tél : 02 35 25 77 30 Fax : 02 35 26 61 47 Courriel : formation@securilog.fr Site : www.securilog.fr